



COMMUNE de PELUSSIN
FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION P.C.S.
SUR LE REGISTRE NOMINATIF

DEMANDE DE RADIATION

M./Mme/Mlle (nom/prénoms).....
Demeurant à PELUSSIN

N° d'inscription sur le registre communal¹

Votre inscription sur le registre nominatif communal permet, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule, par exemple) ou autres, de vous apporter les conseils et l'assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Cette inscription est facultative ; votre radiation du registre communal peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite de votre part.

Si vous ne souhaitez PLUS être inscrit(e) sur le registre nominatif communal vous devez renvoyer le présent formulaire daté et signé, après avoir coché la case ci-dessous.

Je soussigné (e) M /Mme /Mlle (nom/prénoms).....
demande ma radiation du registre nominatif prévu à l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Date :

Signature :

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès des différents destinataires des données collectées.

Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

¹ Ce N° est à rappeler pour toute demande de modification des données vous concernant. Cette modification ou mise à jour intervient exclusivement à votre initiative